



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

Atlas de la Nouvelle-Calédonie / chef de projet et coordination technique, **Élisabeth Habert**
éd. IRD - Congrès de la Nouvelle-Calédonie, 2012
cote : In-Folio 163

Trente ans après, les chercheurs de l'IRD nous livrent une nouvelle version de l'Atlas de 1981. Moins encombrant que le précédent (43x30 cm au lieu de 58x44 cm), habillé d'une couverture illustrée très avenante, ses commanditaires ont voulu que ce recueil scientifique soit aussi un ouvrage de vulgarisation. Le résultat est tout à fait séduisant. Cet Atlas a bénéficié de l'amélioration considérable des représentations graphiques et cartographiques, des procédés modernes de maquettage et d'impression, d'illustrations qui aèrent le texte et mettent en valeur un contenu profondément renouvelé. La pagination a été remplacée par la numérotation des planches.

Ce qui frappe d'abord, bien que ce ne soit pas une surprise, c'est la description des changements considérables qui se sont produits dans le territoire. La population (planche 29) est passée de 100.577 personnes en 1969 à 245.000 en 2009, dont pour le Grand Nouméa, de 50.488 à 163.000 (planche 50). L'effectif des Kanaks a presque doublé, 99.078 contre 55.598, soit 40,9% de la population du territoire, alors que celui des Européens qui était de 50.757 en 1976 soit 38% est de 71.721, soit 29 %. Les accords de Matignon et Nouméa n'ont pas fait cesser les flux migratoires : 52.000 entrées et 28.000 sorties de non-natifs de 1989 à 2009, soit un solde positif de 1.200 par an. Les « événements » de la période 1984-89 ont fait naître de nouvelles institutions politiques et administratives issues des accords de 1989 et 1999, un Congrès et trois régions, (planches 24 et 28), une deuxième usine de nickel dans le sud qui traite le minerai latéritique et une troisième usine qui vient de commencer à fonctionner dans le nord à partir des mines du Koniambo. Mais la nouveauté qui m'a le plus frappé par rapport à l'Atlas précédent est celle des approches scientifiques et politiques.

Le deuxième chapitre « Milieux » (planches 3 à 20) prend en compte le phénomène climatique ENSO, résultat de l'interaction de l'atmosphère et de l'océan qui n'était pas encore identifié en 1981 et un sous-chapitre « Milieux sensibles, gestion et préservation » présente les avancées en matière de protection de l'environnement : inscription de 60% de la superficie du lagon sur la liste du patrimoine mondial, adoption d'un code de l'environnement, création en 1997 du CNRTP, qui fait travailler ensemble les industriels du nickel et les chercheurs sur la protection et la restauration des sites bouleversés par



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

l'exploitation minière. Plusieurs pages sont consacrées à la biodiversité terrestre animale et végétale, et marine.

Dans le troisième chapitre, « Les populations et leur histoire », (planches 21 à 32) les « Kanaks » ont remplacé les « Mélanésien » des années 1980 et ils ont retrouvé en 2009 l'existence « démographique » qu'une décision du ministre de l'outre-mer leur avait enlevée pour le recensement de 2004, au motif qu'il n'y avait pas lieu de les distinguer des autres composantes de la population « calédonienne ». Une carte montre la zone de révoltes de 1877.

L'histoire de la Nouvelle-Calédonie contemporaine de 1946 jusqu'aux accords de Nouméa de 1998 a intégré le fait colonial et la décolonisation, notions qui étaient restées « tabous » jusqu'au Préambule des accords de Nouméa de 1999. Il est question de décolonisation avortée, d'autonomie confisquée (statut Stirn), du débat sémantique sur la dénomination de l'insurrection de décembre 1984, « évènements », « guerre », de l'avancée constitutionnelle qui ouvre la voie à la mise en œuvre d'une souveraineté partagée. Un bilan des travaux des réunions de suivi des accords aurait été bienvenu.

La politique de restitution foncière et la réforme foncière, (planches 31 et 32) qui ne concernent que la Grande Terre, les îles ayant conservé intégralement leur statut coutumier, est largement traitée à la fois dans sa dimension institutionnelle et statistique. C'est la première fois, à ma connaissance, qu'une telle synthèse est mise à la disposition du grand public et que l'on peut mesurer l'efficacité des politiques foncières mises en œuvre en dépit des « à-coups » politiques, institutionnels et administratifs, office foncier et création des Groupements de Droit Particulier Local (GDPL), de 1978 à 1986, puis Agence de développement rural et d'aménagement foncier (ADRAF) de 1986 à 2010. Les résultats obtenus sont spectaculaires : 170.000 hectares ont été acquis dont 150.000 attribués, ce qui a doublé la superficie des terres coutumières de la Grande Terre, qui représentent maintenant 18% de sa superficie totale, soit en pourcentage l'équivalent des terres « privées » et du tiers des terres domaniales.

Le chapitre IV est consacré à l'économie (planches 33 à 47). Ici encore, les changements apparaissent dans les chiffres et dans les commentaires. Le PIB de 2009 est de 8,6 milliards \$. La valeur ajoutée par secteur se répartit ainsi : 60% pour les services, 13% le commerce, 12% le BTP, 8% Autres industries hors nickel, 5% le nickel, 2% l'agriculture. Le secteur tertiaire représente près de 80% de la création de richesse et un tiers de cette valeur émane du secteur public. Le nickel représentait environ 3 % de la valeur ajoutée en 1998 et plus de 18% en 2007, mais n'employait que 4% des salariés en 2009. Les chiffres des transferts de l'État mettent sur la piste d'une explication : l'importance des transferts financiers de l'État qui sont passés de 12% du PIB en 1965 à 35% en 1985, et qui sont revenus à 18% en 2010 pour un montant de 1,5 milliards d'euros. Le commentaire est sans ambiguïté : « Finalement, le développement du pays est avant tout conditionné par son lien avec la métropole qui sous forme de revenus versés injecte d'importantes ressources. Cette rente administrative est due à l'« effet de serre », prix élevés, balance des opérations courantes fortement déséquilibrée, et les montants publics transférés de métropole en progression constante compensent ce déséquilibre... » Comment ne pas s'interroger sur la justification et l'efficacité de ces transferts publics dans l'économie d'une collectivité de la République qui, par tête d'habitant, avait un niveau d'investissement industriel



Académie des sciences d'outre-mer

exceptionnel, ainsi qu'un produit intérieur brut par habitant en 2009 supérieur qui se situe entre celui de Singapour et celui de la Nouvelle-Zélande (planche 33). La mise en service de l'usine de nickel du Nord rééquilibra-t-elle cette situation ? Les statistiques de l'emploi (planche 33) font apparaître un autre déséquilibre : le taux d'emploi qui est de 71,5% chez les non-natifs contre seulement 52,5% chez les natifs. Le taux d'emploi des Kanaks ressort à 45 % en 2009 au lieu de 42% en 1989, contre 71% chez les Européens, en progression de 7%, de 57% chez les Wallisiens et Futuniens, en progression de 6%. Le taux de chômage est de 25% chez les Kanaks, de 13% chez les Wallisiens et Futuniens, de 4% chez les Européens.

Le dernier chapitre de l'Atlas de 2011 (planches 44 à 60) qui n'en compte que cinq, regroupe sous le titre « Vivre », tout ce qui touche aux équipements et aux services publics, à l'aménagement de l'espace qui faisait l'objet d'un chapitre dans l'Atlas de 1981. Autre nouveauté, des monographies du Grand Nouméa (planche 52), de la zone Voh-Koné-Pouembout (planche 53) et des « centres de brousse », La Foa, Bourail, Koumac, Poindimié (planche 54).

Je me suis intéressé à la planche 46, « Enseignement et formation » qui fait apparaître un fort développement depuis 1970, les effectifs scolarisés passant de 30.000 à 70.000 dont 30 % dans le privé et l'effectif des enseignants de 1.400 à 4.800. Le nombre de bacheliers, 1978, a plus que triplé entre 1989 et 2008. « Des résultats contrastés et qui posent question », tel est pourtant le titre du paragraphe qui suit et dans lequel j'ai relevé des résultats qui font apparaître un sensible « rattrapage » du retard chez les élèves kanaks : 87% d'entrée en 6^e en 1992 contre 54% dix ans plus tôt, et 94% chez les Européens. J'ai noté aussi que neuf langues kanak étaient maintenant enseignées dans le secondaire en matière à option pour le baccalauréat et que depuis le 1^{er} janvier 2012, l'enseignement du second degré avait été transféré au Territoire.

Cet Atlas est un très bel ouvrage de vulgarisation qui donne une image assez nette de ce que sont les principales questions qui se posent à un territoire en profonde mutation. J'en ai terminé la lecture avec deux regrets qui sont des souhaits pour une prochaine édition qui, je l'espère, se fera avant trente ans : un approfondissement et un éclaircissement des relations financières publiques et privées du territoire avec l'extérieur, ainsi que des statistiques beaucoup plus complètes et détaillées sur l'enseignement et la formation. Il est regrettable que ne figure aucun bilan de l'opération des « 400 cadres », point fort des accords de Maignon-Oudinot.

Mes regrets sont atténués par la publication aux PUF d'Aix-Marseille sous la direction de Jean-Yves Faberon et de Thierry Mennesson, des actes du colloque qui s'est tenu à Nouméa les 30 et 31 août 2012, sous le titre Peuple premier et cohésion sociale en Nouvelle-Calédonie Identités et rééquilibrages qui est une mine d'informations. J'y ai trouvé les réponses aux questions que je me suis posées en lisant l'Atlas. Réjouissons-nous de cette répartition des tâches, car les actes d'un colloque n'ont pas, à la différence de l'Atlas, et particulièrement de celui-ci, vocation à la vulgarisation.